

Besoin de formation en interprétation orale?



Mireille Beaudoin¹ et Marie-Josée Paradis² (audiologistes et formatrices en interprétation orale) offrent une formation originale de 150 heures en interprétation orale, depuis 1999 dans différentes régions du Québec.

En septembre 2006, elles ont le plaisir de lancer officiellement leur société en nom collectif, dévouée à l'amélioration des services d'interprétation orale pour toute clientèle :

VisèME, Formation et expertise en interprétation orale

Le programme de formation³ permet aux futurs interprètes oraux de répondre aux besoins des clientèles enfants, adolescents et adultes. Une approche pratique est privilégiée, avec une philosophie axée sur le respect du plan d'intervention dans l'utilisation des divers supports à la communication, sans insistance de la part de l'interprète pour intervenir sur les apprentissages scolaires. Une ou deux formatrices animent chaque cours selon les activités.

Le matériel de formation © VisèME est offert aux formateurs intéressés (interprète oral expérimenté, orthophoniste, audiologiste) depuis 2004, avec **licence limitée d'utilisation** (période de 36 mois pour un groupe de 16 participants)⁴. Sous la forme d'un ensemble de 3 classeurs à anneaux, il comprend les objectifs généraux et spécifiques, les plans de cours détaillés (organisés en 25 journées de 6 heures), des activités pour transmettre la théorie, des laboratoires pratiques pour intégrer les techniques et le code de déontologie, divers disques compacts audio pour les laboratoires, des examens, des grilles d'évaluations pratiques ainsi qu'un modèle d'attestation de réussite. Les coûts incluent l'aide au formateur pour faciliter la compréhension du contenu (par courriel).

La sélection des participants à la formation est fortement recommandée pour leur assurer de justes chances de réussite. Cette étape (non incluse dans le matériel du formateur) peut être administrée par VisèME ou par un autre évaluateur.

Des cahiers de notes de cours © VisèME sont offerts pour les participants (en complément au matériel du formateur), suivant les trois volets théoriques de la formation : *Le monde de la surdité, La communication, L'interprète et son client* (94 pages avec nombreux schémas et illustrations).

Pour plus d'information sur le matériel, la formation et l'évaluation des participants, contacter Marie-Josée Paradis : mjparadis@videotron.ca

**Pour demander un bon de commande, contacter Mireille Beaudoin : mi_beaudoin@videotron.ca
Téléphone : 418-650-5138
Télécopieur : 418-650-0946**

VisèME SENC3363899850
860, avenue de Rigaud,
Québec (Québec) G1X 2T3

1. Mireille Beaudoin, M.O.A., est interprète orale depuis 1988 et qualifiée *senior* en 2000 au Service régional d'interprétariat de l'est du Québec (SRIEQ).
2. Marie-Josée Paradis, M.O.A., est utilisatrice de longue date des services en interprétation orale et évaluatrice au SRIEQ depuis 1998.
3. Ce programme de formation pallie actuellement l'absence d'accès à un cours menant à un diplôme professionnel en interprétation orale reconnu par le MELSQ.
4. Licences additionnelles offertes pour groupes supplémentaires ou pour extension de la période d'utilisation.